

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
DU 16 NOVEMBRE 2015
ECOLE ELEMENTAIRE JOSEPH SIBUET 69780 MIONS**

Présents :

Mairie : Mme GUICHARD (adjointe aux affaires scolaires)

Mme LAKCHAL (responsable office)

Enseignants : Mmes BRECHET, BERNOUX, MANDON, VALLET, SIMON, LAY, GALLAND, CHAPUT; M. PAGE, MONTOIRET, BUEE. Mme LEPINE (Directrice SEGPA)

Parents d'élèves élus :

Mmes TOUAZI, DEBARD, PEQUIGNOT, FRAGNE, PEREGO, MOSA, MAKHLOUF ; M. MAGAUD, BLONDEAU, GUILLON. (Agissons pour nos enfants) ; Mmes GAUTHERON, POISSON (FCPE)

DDEN :

Excusés : M. HASELBAUER (inspecteur de l'éducation nationale) ; Mme DELLA BALIVA(enseignants) ; M. PENDARIES (DDEN)

Secrétaire de séance : Mme SIMON

1) Rappel du rôle et des attributions du Conseil d'école

De nouveaux parents étant élus, nous procédons à un tour de table et M. BUEE rappelle les textes relatifs au Conseil d'école.

2) SEGPA de MIONS

Présentation de la SEGPA de Mions par Mme LEPINE, directrice de cette section du collège. Elle informe sur le rôle de ces classes, le public qu'elles accueillent et les perspectives après le collège. Les parents intéressés peuvent prendre contact pour une rencontre au collège.

3) Règlement intérieur de l'école

Le règlement de l'école a été entièrement revisité l'an dernier lors de la réforme sur les rythmes scolaires. Aucune modification n'a lieu d'y être apportée en ce début d'année.

Adoption du règlement. Il sera diffusé aux familles dès que toutes les parties consultées auront signé.

4) Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école

482 électeurs, 170 votants, soit 35,27% de votants, c'est un bon résultat, même s'il est en recul par rapport à l'année précédente. L'idée d'une étiquette pré-remplie ainsi qu'une notice simplifiée pour les votes par correspondance sont retenues

Agissons pour nos enfants a reçu 85,53% des votes soit 10 sièges et la FCPE 14,47% soit 2 sièges.

5) Effectifs

CP : 63 CE1 : 58 CE2 : 61 CM1 : 50 CM2 : 65

Soit 297 élèves + 7 inscrits dans la CLIS de l'école.

Les effectifs sont en forte hausse cette année. Il nous manquait peu d'élèves à la rentrée pour une ouverture de classe. Nous craignons des arrivées en cours d'année qui surchargeraient davantage les classes. Nous prévoyons une hausse des effectifs pour 2016/2017 qui conduirait à une ouverture administrative d'une classe. Se pose la question des locaux. Où installer cette nouvelle classe ? La municipalité réfléchit à des solutions pour éviter cette ouverture (refus de dérogations...)

6) Actions liées au projet d'école

Classes découvertes Au cycle 3 : Les CM2 de Mme Lay et les CM1/CM2 de Mme Vallet participeront à un séjour à dominante ski en janvier.

Au cycle 2 : Les classes de Mmes Mandon et Bernoux organisent un séjour à dominante cirque plus tard dans l'année.

ULIS : Mme SIMON présente sa réflexion sur un projet de travail sur la journée du handicap en lien avec toutes les classes de l'école.

Liaison CM2/6^{ème} : Les classes de CM2 sont inscrites au projet lecture de la médiathèque en lien avec des classes de 6^{ème} du collège de Mions.

Cahier des arts : Le parcours artistique est mis en place du CP au CM1.

Chorale : même formule que l'année précédente. Le cycle 2 a commencé l'apprentissage des chants tous les vendredis après-midi. Le cycle 3 commencera au mois de mars (décloisonnement avec la classe de M. Page)

Sécurité

M. Paccaud, élu municipal, intervient pour faire le point sur la sécurité renforcée dans les écoles et sur la fermeture des points d'accès dans le cadre de Vigipirate. L'idée de la pose d'une caméra pour surveiller l'école est évoquée. Des réserves sont émises sur l'utilisation de ce moyen pendant les temps de présence des enfants dans les locaux. La place réservée au bus devant l'école est souvent utilisée par des gens qui n'ont rien à y faire. La demande est faite à la police municipale de sévir davantage. Le stationnement et la circulation aux abords de l'école reste un gros point noir. L'accès à la plate-forme devant l'école est désormais interdit à tous véhicules.

Questions des parents :

Effectifs du péri-scolaire

La mise en place des inscriptions au péri-scolaire via le portail famille de la mairie permet de gérer au mieux et d'anticiper en cas de variation des effectifs.

Les ateliers du midi ont eu un grand succès et tous les enfants n'ont pu être retenus, faute de places. Les ateliers du soir ne sont pas pleins car beaucoup restent à l'aide aux leçons

Entre 55 et 60 élèves suivent cette étude surveillée les 3 premiers soirs. Le vendredi est moins chargé avec 35 enfants.

Attention de bien prévoir le temps de goûter pour les enfants qui partent tout de suite en atelier.

Restaurant scolaire : Il y a environ 80 enfants par service (les CP mangent toujours au restaurant de la maternelle)

Le permis à points, expérimenté dans un autre groupe scolaire, a été mis en place depuis la rentrée de septembre.

Travaux

Un nettoyage des canalisations des toilettes a été effectué. Nous n'avons plus d'odeurs désagréables qui remontent pour le moment.

Des portes vitrées ont été posées aux ouvertures du préau ce qui améliore les conditions d'accueil et d'utilisation de celui-ci.

Actions d'Agissons pour nos enfants

Une vente de chocolats de Noël est organisée. L'association sera présente au marché de Noël. Une vente de mugs sera organisée au printemps. La kermesse est prévue fin mai.

L'école remercie l'association de parents Agissons pour nos enfants suite à la remise d'un chèque de **405€** à l'école au titre de l'exercice 2014/2015.

FCPE

La traditionnelle Boum sera organisée au printemps.

Prochain Conseil d'école : Le **mardi 15 mars 2016** à 18h00

Le Président du Conseil d'Ecole
S. BUEE